

Contrôle des devises — L'Islande fait partie de la zone sterling. Le visiteur ne peut pas apporter en Islande ou sortir du pays plus de 2 100 KIS. L'importation de devises étrangères en Islande n'est pas limitée, mais on ne peut sortir du pays un montant supérieur au montant importé.

Jours fériés — Les jours fériés officiels sont les suivants :

Nouvel An

Jeudi saint

Vendredi saint

Dimanche de Pâques

Lundi de Pâques

Premier jour de l'été — 3^e semaine d'avril

Fête du Travail — 1^{er} mai

Jour de l'Ascension

Lundi de la Pentecôte

Fête nationale — 17 juin

Jour férié d'août — première semaine d'août

Veille de Noël — demi-journée

Jour de Noël

Lendemain de Noël

Veille du Nouvel An — demi-journée

Lorsqu'un jour férié tombe un samedi ou un dimanche, le congé n'est pas reporté au lundi suivant.

Heures d'ouverture — Les heures d'ouverture des bureaux gouvernementaux et des entreprises commerciales sont les suivantes: 9 h à 12 h et 13h à 17h, du lundi au vendredi. Certaines entreprises ferment complètement pendant la période de congé annuel (trois semaines), qui est généralement en juillet ou en août. Les banques sont ouvertes de 9 h 15 à 16 h, du lundi au vendredi, et de 17 h à 18 h le jeudi. Les magasins sont ouverts de 9 h à 18 h, du lundi au mercredi, de 9 h à 20 h les jeudis et vendredis, et de 9 h à 15 h le samedi (quelques-uns en hiver seulement).

Étiquette et coutumes sociales — Il est généralement d'usage de serrer la main de son interlocuteur à l'arrivée et au départ. Il est rare que des réceptions officielles soient organisées.

Les Islandais ne manquent jamais de remercier leur hôte pour son hospitalité lorsqu'ils le revoient, et les visiteurs devraient en faire autant.